

République française

ARDECHE

USCLADES ET RIEUTORD - Commune

Séance du 17 mars 2025

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 11/03/2025

dix-sept mars deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Sébastien BOURDELY

Présents : 9

Présents : Monsieur Sébastien BOURDELY, Monsieur Joseph

Votants: 10

ARZALIER, Monsieur Jean CHALLEAT, Monsieur Jean-Louis

Pour: 10

GUILLERMIN, Monsieur Bernard HILAIRE, Monsieur Denis JOURDAN,
Monsieur Jean-Paul MEJEAN, Monsieur Louis OLLIER, Monsieur

Contre: 0

Représentés: Madame Solène MOUNIER représentée par Monsieur
Joseph ARZALIER

Refus de vote

0

Excusés:

Abstentions: 0

Absents: Madame Nathalie BREYSSE-BRUN

Secrétaire de séance: Monsieur Denis JOURDAN

Objet: Approbation du PV du 03/12/2024 - DE_2025_001

M. le Maire propose l'approbation du Procès-Verbal de la séance du 03-12-2024 dont chaque conseiller a été destinataire. Deux conseillers souhaitent des modifications.

Après avoir lu le procès-verbal, et après modifications comme demandé par deux conseillers le conseil municipal **DECIDE**

-D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 03-12-2024

Ainsi fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le 17/03/2025

Le Maire : Sébastien BOURDELY

Le secrétaire de séance : Denis JOURDAN

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié

